



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 22 octobre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau  
à  
ENEDIS

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN  
Tél : 03 87 28 30 80  
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

à l'attention de M. COLONNA Clément  
5, rue du Coteau  
54180 HEILLECOURT

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant la pose d'un piézomètre  
au poste source d'électricité sur le commune de Hottviller  
**Accord avant délai de deux mois**

**RÉF.** : Notre courrier du 14 septembre 2020 – Cascade n° 57-2020-00334

**P.J.** : - 1 fiche descriptive du IOTA  
- 1 dossier de déclaration

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

• **Pose d'un piézomètre au poste source d'électricité au lieu-dit Legeret sur la commune de HOTTVILLER**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 14 septembre 2020, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de 57720 HOTTVILLER où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER